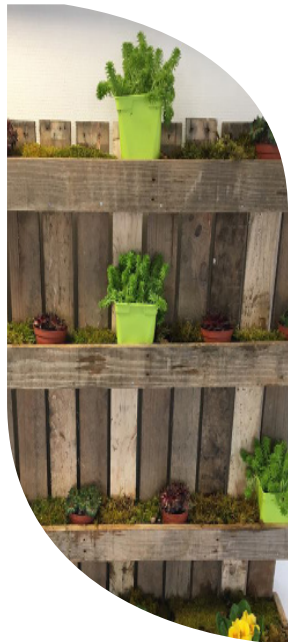


**Filière  
 Paysagère**



**Brevet Professionnel**  
**AMENAGEMENTS PAYSAGERS**  
 Niveau IV

- Diplôme du Ministère de l'Agriculture -

**Conditions  
 d'entrée**

Avoir 18 ans à l'entrée en formation  
 Etre retenu à l'entretien de motivation

Personne désirant se reconverter ou ayant un projet professionnel en relation avec le secteur d'activité concerné.  
 Demandeur d'emploi  
 Toute personne signataire d'un Contrat de Professionnalisation, Salariés (CIF ou autres...)

**Recrutement**

Entretien de positionnement avec Pôle Emploi, la Mission Locale ou autres organismes prescripteurs des actions de formation.

Pré-inscription sur le site Internet : [www.animapole.fr](http://www.animapole.fr)

Entretien d'évaluation des motivations, connaissance du métier et du milieu professionnel.

**Métiers visés**

- Poursuite d'études
  - Travailler comme ouvrier paysagiste qualifié
  - Chef de chantier
  - Conducteur de travaux
  - Conception de paysage
- dans une entreprise paysagiste privée ou dans le secteur public (services espaces verts des collectivités...):

**Financement  
 de la formation**

Les possibilités de financement varient en fonction du statut des candidats :

- Formation financée par le Conseil Régional
- Congé Individuel de Formation
- Contrat de Professionnalisation

Selon le statut, il existe des possibilités de rémunération.

**Objectifs de  
 la formation**

Permettre aux apprenants d'acquérir des compétences professionnelles et des savoir-faire pour exercer un métier dans ce secteur d'activité.

Permettre à des apprenants d'élaborer un projet professionnel à l'issue de leur formation.

Avoir une connaissance du monde professionnel grâce à l'alternance en entreprise.

### Organisation de la formation

Lieu de Formation : CFAA/CFPPA du Lot, site de Lacapelle-Marival.

Date de début : Septembre n

Date de fin : Juillet n+1

Nb d'heures de formation en Centre : 1100 heures

Nb d'heures de formation en Entreprise : 300 heures

### Contenu

#### **C1 : UTILISER EN SITUATION PROFESSIONNELLE LES CONNAISSANCES ET LES TECHNIQUES LIEES AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION**

Communication, Mathématique, Informatique

#### **C2 : SITUER LES ENJEUX SOCIETAUX ET ENVIRONNEMENTAUX DES AMENAGEMENTS PAYSAGERS**

Impact environnemental et rôle des aménagements paysagers

#### **C3 : ELABORER UN PROJET PROFESSIONNEL DANS LE SECTEUR PAYSAGER**

Projet d'emploi, situation dans un cadre social et réglementaire

#### **C4 : PRESENTER LE FONCTIONNEMENT D'UNE ENTREPRISE DE TRAVAUX PAYSAGERS**

Présentation et diagnostic de l'entreprise

#### **C5 : COMMUNIQUER DANS UNE SITUATION PROFESSIONNELLE**

Conduite d'un entretien, Compte-rendu de son activité

#### **C6 : UTILISER EN SITUATION PROFESSIONNELLE DES CONNAISSANCES ET TECHNIQUES RELATIVES AU VEGETAL ET AU MILIEU**

Maîtrise des végétaux et de leur développement

Raisonnement d'une intervention dans un espace paysager

#### **C7 : UTILISER EN SITUATION PROFESSIONNELLE DES CONNAISSANCES ET TECHNIQUES RELATIVES AUX INFRASTRUCTURES PAYSAGERES**

Techniques utilisées en maçonnerie paysagère, Elements d'un système d'arrosage

#### **C8 : UTILISER LES MATERIELS ET EQUIPEMENTS DE L'ENTREPRISE**

Opérations liées au choix, à la présentation et à l'entretien des matériels de l'entreprise

Utilisation d'un engin chantier automoteur, Régulation d'une situation professionnelle

#### **C9 : CONDUIRE UN CHANTIER DE MISE EN PLACE OU D'ENTRETIEN DES VEGETAUX**

Préparation, suivi et régulation du chantier, Réalisation des travaux

#### **C10 : CONDUIRE UN CHANTIER DE MISE EN PLACE OU D'ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES PAYSAGERES**

Préparation, suivi et régulation du chantier, Réalisation des travaux

C11 et C12 : UCARE

En contrôle continu, Unité Capitalisables (UC) par capacité.



### Modalités d'Evaluation

CFAA/CFPPA du Lot  
Avenue de la Garenne  
46500 GRAMAT

Tél. 05 65 40 80 28

### HÉBERGEMENT

Le CFAA – CFPPA du Lot propose un internat accessible à tous les apprenants des formations dispensées au sein de l'établissement. L'accueil de groupe (scolaire ou association) est possible toute l'année (sous réserve de disponibilités). Le bâtiment est accessible pour les personnes à mobilité réduite.

L'internat peut loger jusqu'à 40 personnes : chambres individuelles, chambres de 4 lits, chambre pour personne à mobilité réduite.

Un foyer est à la disposition de toutes les personnes hébergées.

Des formules "restauration" en petit –déjeuner, demi-pension ou pension complète sont possibles. Les repas sont servis au self de 80 places.

Des salles de réunion peuvent également être louées à la journée ou demi-journée pour des réunions ou séminaires. Ces salles de réunion sont disponibles sur les sites de Lacapelle-Marival et Gramat.

Possibilité d'utiliser des salles informatiques ou des salles en visio - conférences (sur les deux sites) et du matériel peut vous être fourni : vidéo projecteur, ordinateur portable, accès internet, connexion Wifi, lecteur DVD, paper – board, ...